

CALENDRIER 2026 RAMASSAGE DES DÉCHETS SECTEUR B

(carte au verso)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
LU						1							LU
MA						2			1				MA
ME				1		3	1		2			2	ME
JE	1			2		4	2		3	1		3	JE
VE	2			3	1	5	3		4	2		4	VE
SA	3			4	2	6	4	1	5	3		5	SA
LU	5	2	2	6	4	8	6	3	7	5	2	7	LU
MA	6	3	3	7	5	9	7	4	8	6	3	8	MA
ME	7	4	4	8	6	10	8	5	9	7	4	9	ME
JE	8	5	5	9	7	11	9	6	10	8	5	10	JE
VE	9	6	6	10	8	12	10	7	11	9	6	11	VE
SA	10	7	7	11	9	13	11	8	12	10	7	12	SA
LU	12	9	9	13	11	15	13	10	14	12	9	14	LU
MA	13	10	10	14	12	16	14	11	15	13	10	15	MA
ME	14	11	11	15	13	17	15	12	16	14	11	16	ME
JE	15	12	12	16	14	18	16	13	17	15	12	17	JE
VE	16	13	13	17	15	19	17	14	18	16	13	18	VE
SA	17	14	14	18	16	20	18	15	19	17	14	19	SA
LU	19	16	16	20	18	22	20	17	21	19	16	21	LU
MA	20	17	17	21	19	23	21	18	22	20	17	22	MA
ME	21	18	18	22	20	24	22	19	23	21	18	23	ME
JE	22	19	19	23	21	25	23	20	24	22	19	24	JE
VE	23	20	20	24	22	26	24	21	25	23	20	25	VE
SA	24	21	21	25	23	27	25	22	26	24	21	26	SA
LU	26	23	23	27	25	29	27	24	28	26	23	28	LU
MA	27	24	24	28	26	30	28	25	29	27	24	29	MA
ME	28	25	25	29	27		29	26	30	28	25	30	ME
JE	29	26	26	30	28		30	27		29	26	31	JE
VE	30	27	27		29		31	28		30	27		VE
SA	31	28	28		30			29		31	28		SA
LU			30					31			30		LU
MA			31										MA

	DÉCHETS MÉNAGERS	MA et VE avant 7 heures
	DÉCHETS COMPOSTABLES	1 x par semaine (d'avril à novembre)
	PAPIER / CARTON	1 x par mois le mercredi
	SAPINS DE NOËL	LU 05.01 + LU 12.01 + LU 19.01

Pour les citoyens habitant dans les zones de puits, les plans de secteur A et B ne sont applicables que pour les déchets compostables.

Pour l'usage des puits et la collecte porte-à-porte, veuillez-vous référer à la carte se trouvant sur le site: www.bulle.ch/pointsdecollection

JOURS FÉRIÉS / FÊTES CHÔMÉES
DÉCHETTERIES FERMÉES
+ RAMASSAGES SUPPRIMÉS

VILLE DE BULLE A CONSERVER!

INFORMATIONS IMPORTANTES

1. GÉNÉRALITÉ
Pour la collecte porte à porte, les sacs doivent être déposés sur la voie publique le matin du jour de ramassage, avant 7 heures. **Seuls les sacs officiels bullois, orange, sont ramassés.** Pour l'usage des puits et la collecte porte-à-porte, veuillez-vous référer à la carte se trouvant sur le site: www.bulle.ch/pointsdecollection

2. ACTION FAMILLE
20 sacs de 35 litres (10 sacs de 35 litres par semestre) sont remis annuellement aux familles pour chaque enfant de moins de 3 ans. D'autres demandes, pour des raisons médicales, peuvent être prises en considération. Ces sacs sont à disposition au bureau communal, Grand-Rue 7.

3. VERRE
Le verre doit être séparé des autres déchets ménagers et doit être déposé aux points de collecte suivants: déchetteries de Palud et de Pra Bosson, dans les bennes sur le parking de la Rue des Usiniers et à la Coop Rue de Vuippens.

4. DÉCHETS CARNÉS
Les cadavres d'animaux d'élevage ou de compagnie doivent être acheminés uniquement à la STEP de Broc, du lundi au samedi, entre 9 heures et 11 heures, **mais en aucun cas être mis dans le compost.**

5. DÉCHETS COMPOSTABLES
Les déchets compostables doivent être déposés sur la chaussée le jour du ramassage dans un conteneur prévu à cet effet. **Les sacs plastiques ne sont pas acceptés.**
- Les branches doivent être ficelées en fagot (longueur max. 1,5 m et d'un poids max. de 25 kg).
- Le gazon sera collecté en sac adapté, type Compo Bag (sac biodégradable) ou en conteneur avec inscription « COMPOST ».
- **Les déchets de cuisine et repas ne sont pas admis à la collecte.** Ils doivent être mis dans un sac officiel.

6. DÉCHETTERIES de Palud et de Pra Bosson (réservées aux ménages)
Nous rappelons que leurs accès sont strictement réservés aux citoyens habitant la Ville de Bulle.

7. DÉCHETS ENCOMBRANTS
Le Service Centre d'entretien met à votre disposition, **sur demande**, un service de ramassage des objets encombrants, pouvant être pris en charge par 2 collaborateurs et qui ne rentrent pas dans un sac de 110 litres. Le ramassage s'effectue **tous les mercredis, sur demande via le formulaire en ligne ou par téléphone auprès du département technique (026 919 18 40), jusqu'au mardi à 11h30 pour le lendemain.** Les objets suivants ne sont pas admis à ce ramassage: piano, jacuzzi, piscine «en dur», ainsi que les matériaux de déconstruction/démolition ou tout type d'objet de ce genre.

Deux solutions pour s'en débarrasser:
1. Les amener vous-même à la déchetterie.
2. La Section Voirie met à disposition un service de ramassage. Pour ce faire, veuillez contacter le Département Technique au ☎ 026 919 18 40 ou vous inscrire via le formulaire d'inscription sur notre site Internet www.bulle.ch.

Les encombrants doivent être stockés avant 7 heures le jour de ramassage soit tous les mercredis devant l'immeuble, sur votre parcelle.

8. RENSEIGNEMENTS
La Section Voirie reste à disposition pour tous renseignements complémentaires au ☎ 026 919 18 80.

DÉCHETTERIE DE PALUD BULLE

Heures d'ouverture

MA, VE 8 h 30 à 11 h 30 - 13 h 15 à 18 h 00
ME 8 h 30 à 11 h 30 - 13 h 15 à 19 h 00
SA 8 h 30 à 12 h 00 - 13 h 15 à 16 h 30

Fermé: le lundi et le jeudi

DÉCHETTERIE DE PRA BOSSON LA TOUR-DE-TRÈME

Heures d'ouverture

MA 8 h 30 à 11 h 30 - 13 h 15 à 19 h 00
JE 8 h 30 à 11 h 30 - 13 h 15 à 18 h 00
SA 8 h 30 à 12 h 00 - 13 h 15 à 16 h 30

Fermé: le lundi, le mercredi et le vendredi

	Papier et carton		Verre		Fer blanc Conserves
Pas de brique à boisson Pas de déchets ménagers		Sans capsule ni bouchon (pas de porcelaine ni céramique)		Propres	
	Pet		Matériaux pierreux, poteries (max 1m³)		Textiles et vêtements
Bouteilles à boissons Pas de bouteilles d'huile				Propres et en bon état	
	Objets encombrants		Ferraille et vieux métaux		Gazon, déchets organiques et branchages
	Electronique de loisirs		Huiles minérales et végétales		Electroménager
	Piles		Bois (max 1m³)		Polystyrène
	Plastiques divers		Plastiques ménagers		

La collecte des déchets plastiques, sur la base du guide des bonnes pratiques, se réalisent uniquement aux déchetteries de Bulle et la Tour-de-Trême

AUTRES DESTINATIONS

	Objets en bon état		Pneus		Déchets toxiques, solvants, médicaments, peintures		Déchets de construction
Coup d'Pouce Rue de Vevey, ☎ 026 919 66 26 Meubles - livres - vêtements		Retour aux fournisseurs ou déchetterie, pneus et jantes démontés, contre paiement		Retour dans les pharmacies, drogueries ou centre STEP à Vuippens		Jusqu'à 1 m³ de quantité, ils peuvent être amenés à la déchetterie (selon tarifs), autrement ils doivent être acheminés vers un centre de tri	

CALENDRIER 2026 RAMASSAGE DES DÉCHETS SECTEUR A

(carte au verso)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
LU						1							LU
MA						2			1			1	MA
ME				1		3	1		2			2	ME
JE	1			2		4	2		3	1		3	JE
VE	2			3	1	5	3		4	2		4	VE
SA	3			4	2	6	4	1	5	3		5	SA
LU	5	2	2	6	4	8	6	3	7	5	2	7	LU
MA	6	3	3	7	5	9	7	4	8	6	3	8	MA
ME	7	4	4	8	6	10	8	5	9	7	4	9	ME
JE	8	5	5	9	7	11	9	6	10	8	5	10	JE
VE	9	6	6	10	8	12	10	7	11	9	6	11	VE
SA	10	7	7	11	9	13	11	8	12	10	7	12	SA
LU	12	9	9	13	11	15	13	10	14	12	9	14	LU
MA	13	10	10	14	12	16	14	11	15	13	10	15	MA
ME	14	11	11	15	13	17	15	12	16	14	11	16	ME
JE	15	12	12	16	14	18	16	13	17	15	12	17	JE
VE	16	13	13	17	15	19	17	14	18	16	13	18	VE
SA	17	14	14	18	16	20	18	15	19	17	14	19	SA
LU	19	16	16	20	18	22	20	17	21	19	16	21	LU
MA	20	17	17	21	19	23	21	18	22	20	17	22	MA
ME	21	18	18	22	20	24	22	19	23	21	18	23	ME
JE	22	19	19	23	21	25	23	20	24	22	19	24	JE
VE	23	20	20	24	22	26	24	21	25	23	20	25	VE
SA	24	21	21	25	23	27	25	22	26	24	21	26	SA
LU	26	23	23	27	25	29	27	24	28	26	23	28	LU
MA	27	24	24	28	26	30	28	25	29	27	24	29	MA
ME	28	25	25	29	27		29	26	30	28	25	30	ME
JE	29	26	26	30	28		30	27		29	26	31	JE
VE	30	27	27		29		31	28		30	27		VE
SA	31	28	28		30			29		31	28		SA
LU			30					31			30		LU
MA			31										MA

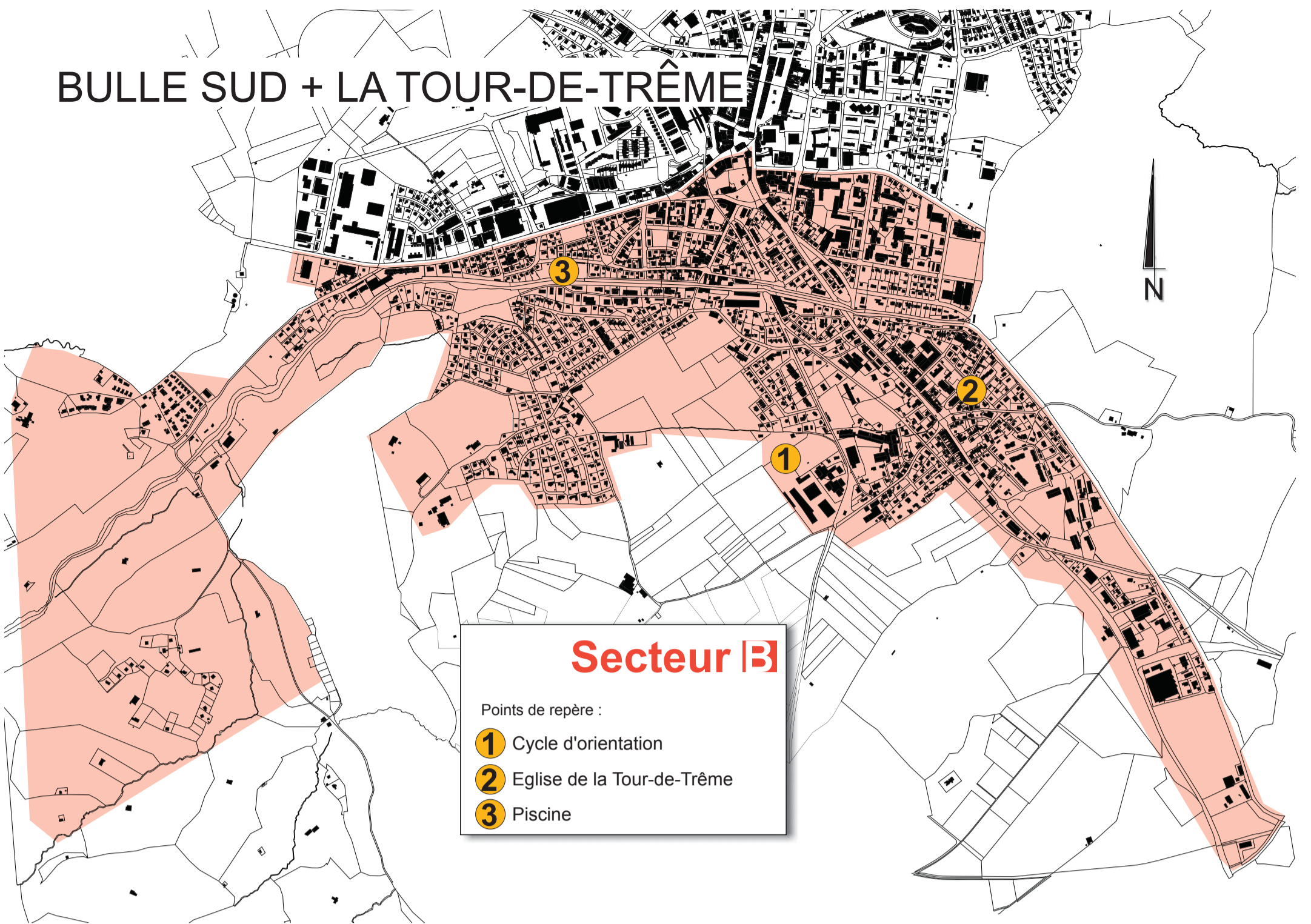
	DÉCHETS MÉNAGERS	MA et VE avant 7 heures
	DÉCHETS COMPOSTABLES	1 x par semaine (d'avril à novembre)
	PAPIER / CARTON	1 x par mois le mercredi
	SAPINS DE NOËL	LU 05.01 + LU 12.01 + LU 19.01

Pour les citoyens habitant dans les zones de puits, les plans de secteur A et B ne sont applicables que pour les déchets compostables.

Pour l'usage des puits et la collecte porte-à-porte, veuillez-vous référer à la carte se trouvant sur le site: www.bulle.ch/pointsdecollection

JOURS FÉRIÉS / FÊTES CHÔMÉES
DÉCHETTERIES FERMÉES
+ RAMASSAGES SUPPRIMÉS

BULLE SUD + LA TOUR-DE-TRÊME



BULLE NORD

